



**Réunion du Conseil d'administration
d'UNITAID**

Vingt-cinquième session

22-23 juin 2016

Hôtel de Ville de Paris et

**Ministère français des affaires étrangères
et du développement international**

Paris (France)

Résolution N° 3

Politique visant à gérer le risque d'irrégularités

Sur la base d'une recommandation du Comité des finances et de la redevabilité, le Conseil d'administration approuve la politique visant à gérer le risque d'irrégularités et prie le Secrétariat d'UNITAID de l'appliquer.

Philippe Douste-Blazy
Président du Conseil d'administration
d'UNITAID